

La Caisse devra payer, disent les actionnaires minoritaires de Vidéotron

LA CAISSE / Suite de la page D1

par la Caisse de dépôt en vertu d'une convention entre actionnaires signée avec la famille Chagnon. Le monde de la finance voit d'un très mauvais oeil cette saga judiciaire.

M^e Cantin, qui est actionnaire de longue date de Vidéotron et qui a fondé le regroupement de 150 personnes, se défend de vouloir jeter de l'huile sur le feu. « Ce qu'on dit, c'est « lâchez la voie judiciaire et entendez-vous », a-t-il assuré.

Dépendant du cours de l'action en Bourse, l'offre de Rogers a valu jusqu'à 48 \$. L'action de Vidéotron s'échangeait autour de 24 \$ au début de l'année. « Si l'offre de Rogers tombe et qu'aucune autre offre ne tient, je ne suis pas devin, mais ça va descendre au minimum à 24 \$, au statu quo ante », a noté M^e Cantin. Un manque à gagner de 24 \$ par action.

Comme les actionnaires minoritaires détiennent 60 millions d'actions, le montant des dommages pourrait atteindre 24 \$ fois 60 millions, soit 1,44 milliard.

La Caisse s'est alliée à Quebecor pour présenter une offre concurrente mais, d'une part, elle n'a pas été suffisamment détaillée pour permettre aux actionnaires de l'évaluer et, d'autre part, la famille

Chagnon l'a toujours rejetée. Malgré tout, la Caisse soutient depuis le début que son projet avec Quebecor est bon pour l'ensemble des actionnaires.

M^e Cantin reconnaît à la Caisse son droit de veiller d'abord à ses propres intérêts mais, dit-il, « elle ne doit pas décider de l'intérêt des autres ».

Par ailleurs, le Regroupement a demandé à Vidéotron de reprendre à son compte les arguments qu'il aurait voulu présenter aux tribunaux. Le Regroupement a été débouté par la Cour d'appel, quand il a demandé à intervenir dans le procès qui oppose la Caisse aux Chagnon.

Le Regroupement voulait en particulier demander l'annulation pure et simple de la convention entre actionnaires Chagnon/Caisse.

Chez Vidéotron, on disait hier « étudier la question ». « Le Groupe Vidéotron s'est montré préoccupé par les questions soulevées par les minoritaires par le passé et est sensible à leurs intérêts. Nos procureurs vont continuer à tout faire pour s'assurer que les droits de tous les actionnaires, incluant ceux des minoritaires, soient respectés », a indiqué le porte-parole de Vidéotron, Marc Snyder.

La Caisse réservait ses commentaires pour aujourd'hui, après étude de la mise en demeure.

Le Centre Eaton échangé

LE CENTRE / Suite de la page D1

« On ne peut pas et on ne veut pas les déloger. On ne veut pas changer la recette gagnante. Je ne prévois pas de changement à court terme », répète le président.

Cela dit, le rêve d'Ivanhoé serait

de pouvoir satisfaire à la fois Les Ailes et Sears, répète M. Tremblay. Ce ne serait pas facile d'avouer ne pouvoir contenter l'un et l'autre.

La notoriété du Centre Eaton devrait contribuer au succès de l'édifice Eaton dans sa nouvelle vocation. Les détaillants y réalisent 675 \$ de ventes au pied carré, pré-

cise Normand Blouin, comparative-ment à 498 \$ au Carrefour Laval, qui arrive au deuxième rang au Québec. Le Centre Eaton de Toronto arrive au premier rang au Canada, avec 850 \$, suivi du Pacific Centre (750 \$) et du Centre Rideau (700 \$), tous exploités par Cadillac Fairview.

AVIS DE DIVIDENDES



Le 28 juin 2000, le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants, payables aux porteurs de ses actions à la fermeture des bureaux aux dates de référence indiquées :

	Dividende No.	Montant	Date de référence	Payable le
Par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif rachetable :				
• Série Q	19	0,43125 \$	1 ^{er} août 2000	1 ^{er} septembre 2000
• Série U	13	0,34625 \$	1 ^{er} août 2000	1 ^{er} septembre 2000
• Série W	12	0,340625 \$	1 ^{er} août 2000	1 ^{er} septembre 2000
• Série Y	11	0,2875 \$	1 ^{er} août 2000	1 ^{er} septembre 2000

Marc J. Ryan
Secrétaire de la Société
BCE Inc.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER **Plus**

CHAQUE SAMEDI DANS **La Presse**

ECONO-FLASHES



Le bras canadien en Bourse

■ MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd., le propriétaire du célèbre bras robotique Canadarm, a déposé hier un prospectus pour l'émission de six millions d'actions à 14 \$ l'unité. La société, qui est une filiale de Orbital Sciences Corp. de Dulles, en Virginie, a indiqué que quatre millions d'actions seraient émises durant ce premier appel à l'épargne. Les actions restantes seront vendues à certains actionnaires au cours d'un deuxième appel à l'épargne. MacDonald Dettwiler a indiqué que les sommes recueillies serviraient principalement au financement de projets d'expansion et de futures acquisitions. L'offre, réalisée par le biais du syndicat financier dirigé par RBC Dominion Securities, devrait être complétée le 12 juillet, en vue d'une inscription à la Bourse de Toronto. En 1999, MacDonald Dettwiler, qui emploie en tout 1700 personnes, a mis la main sur la division de robotique spatiale de Spar Aerospace Ltd., d'où provenait le fameux bras canadien équipant les navettes spatiales américaines.

Dépenses records des touristes

■ Les visiteurs étrangers ont engendré des recettes touristiques record de 2,2 milliards au Canada durant les trois premiers mois de 2000, une hausse de 8,5 % par rapport à la même période en 1999, selon les estimations des indicateurs nationaux du tourisme publiées hier par Industrie Canada. De façon générale, les dépenses des touristes au Canada ont dépassé la barre des 10 milliards pendant le premier trimestre de l'année, une hausse de 7,9 % par rapport à l'an dernier. Mais ce sont les dépenses des touristes étrangers qui ont accusé la plus solide hausse, se chiffrant à 2,2 milliards, le plus haut niveau jamais atteint à la fin d'un premier trimestre depuis que ces statistiques sont compilées, soit depuis 1986. Selon Statistique Canada, les dépenses des étrangers ont représenté un peu plus de 20 % de toutes les recettes touristiques encaissées au Canada durant cette période. En outre, le nombre d'emplois dans l'industrie touristique a augmenté d'un peu plus de 4 % pendant le premier trimestre de l'année, principalement dans les domaines du transport maritime, des loisirs, des spectacles et du transport aérien.

Transaction entre Disque Améric et Disques RSB

■ Disque Améric, société spécialisée dans la reproduction de médias optiques, a annoncé hier l'acquisition d'une participation majoritaire dans Disques RSB, une entreprise de Saint-Laurent spécialisée dans la reproduction de cassettes audio et de cédéroms. Disque RSB emploie près de 200 personnes et sa production annuelle atteint 15 millions d'unités de disques optiques et 18 millions de cassettes audio. La transaction conserve à Disques RSB une autonomie de gestion et de développement, ainsi que le maintien en poste de son personnel clé. « L'intégration de Disques RSB permet à Disque Améric de consolider sa position au Québec », a déclaré son président, Robert Doyon. Pour sa part, le président de Disques RSB, Richard Bélanger, a indiqué que ce partenariat profiterait à la communauté québécoise de l'audio et du multimédia : « Les besoins des producteurs québécois de contenus musicaux et multimédias évoluent et, avec cette transaction, nous les comblons immédiatement, notamment du côté du DVD ».

Bombardier Aéronautique sur les rangs

■ Bombardier Aéronautique sera à la tête d'une équipe composée de ATCO Frontec, Serco, Field Aviation et Aramark pour faire une soumission à l'appel d'offres du contrat de soutien et d'entraînement au vol d'une durée de dix ans, en réponse à la demande de manifestations d'intérêt publiée par le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. À ce jour, l'équipe de Bombardier assure la sélection des pilotes dans son école d'entraînement de base au pilotage ; les candidats sélectionnés suivent le programme d'entraînement au vol de l'OTAN de Bombardier qui a été récemment inauguré à Moose Jaw, en Saskatchewan. À la fin de cette phase, les élèves continuent la formation de pilote de chasse ou retournent à Southport, au Manitoba, pour y recevoir une formation de conversion sur des multi-moteurs ou des hélicoptères.

Nortel finalise l'acquisition d'Architel Systems

■ Nortel Networks vient d'acquiescer Architel Systems, spécialisée dans les systèmes logiciels qui permettent aux fournisseurs de services de proposer un accès plus rapide à Internet et aux autres services reposant sur le protocole Internet. L'acquisition permet d'allier les ressources d'Architel et de Preside de Nortel afin de créer les solutions commerciales pour fournisseurs de services les plus complètes de l'industrie. Approuvé par les actionnaires de Architel par une majorité écrasante le 26 juin, le plan d'arrangement a reçu l'approbation de la Cour le 29 juin. En vertu du plan d'arrangement, Nortel Networks a fusionné l'une de ses filiales avec Architel, et Architel est devenue filiale en propriété exclusive de Nortel Networks.

Maxxcom acquiert une importante agence

■ La société torontoise Maxxcom a acquis une participation majoritaire dans la société de Chicago TargetCom, une importante agence de relations de commercialisation et de commercialisation directe, et les deux divisions de TargetCom : bang Izoom, société de San Francisco et de Londres axée sur la technologie et agence point-com, et etelligence, une agence de Chicago et de St. Louis qui se consacre aux relations de commercialisation sur Internet. TargetCom accentue la présence de Maxxcom dans cette importante discipline. Il s'agit de la deuxième acquisition de Maxxcom dans le secteur de la commercialisation directe, la première était celle d'Accent Marketing Services.

Pierre Bellemare

Nouvelle émission

15 juin 2000



Société pour l'expansion des exportations

(mandataire de Sa Majesté du chef du Canada)

500 000 000 \$

Billets à 6,20 %, Série 00J, échéant le 22 juin 2010

BMO Nesbitt Burns Inc.

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Banque Toronto-Dominion

Marchés Mondiaux CIBC Inc.

Merrill Lynch Canada Inc.

Fincancière Banque Nationale Inc.

Scotia Capitaux Inc.

(Annonce à titre d'information seulement)

700 Affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BRASSERIE nord de Montréal. Cause maladie. En opération depuis 20 ans. 5e meilleure au Québec. Chiffre d'affaires: 2 000 000 \$. Commerce et bâtisse incl. Très très très rentable!
J-G. Ayotte, agent imm. affilié (450) 430-5555 Trans-Action Uniri Ctr Imm agréé

"Les 28 avantages de s'incorporer" rapport gratuit et sans obligation Luc Audet, avocat 514-954-0362

714 FRANCHISES

NOUVEAU DÉPART! Il y a de bons choix. Une ferme près d'une ville en est un. Propriété, 75 acres, 30 min. centre Montréal (Rive Sud). Maison de pierre 1860, confort moderne, 4 chambres à coucher, puits lumière, magnifique foyer, silo, granges, écuries en bon état. Deux tracteurs, etc. Toutes possibilités. Réve pour réaliste sachant apprécier. 450-454-2297.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

POUR un SITE WEB adapté à votre budget. Andromat inc 514-425-5607 info@webunivers.com.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDÉ

1RE-2e hyp. rés. comm., ind. Bal. vente. Dencol 514.342-1356

ARGENT À PRÊTER 1er hypothèque seulement, 514 324-8536

750 DIVERS

À QUEBEC Hébergement avec tous services pour gens d'entreprise 418-627-0438

AVIS

La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS AUX CRÉANCIERS ET AUTRES Toutes créances contre la Succession Jessie Evelyn Blaise, née Winder, anciennement de la Ville de Montréal, qui est décédée le 27 mai 2000, doivent être déposées au bureau des représentants corporatifs soussignés avant ou le 5 août 2000, par la suite les soussignés distribueront les biens de ladite succession en considérant seulement les créances déjà adressées. Daté à Montréal, ce 5 juillet 2000, La Société CANADA TRUST, 600 boul. de Maisonneuve ouest, suite 2920, Montréal, Québec, H3A 3J2.

AVIS LEGAL Avis est par la présente donné que NOELIE CARTIER, domiciliée au 1205 Labelle, Montréal, est décédée le 3 mai 2000. La clôture de l'inventaire de la succession fut publiée au Registre des droits personnels et réels mobiliers sous le no 00-0172726-0001. Ledit inventaire peut être consulté à nos bureaux. TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC. 425 De Maisonneuve Ouest, 1er étage Montréal, PQ H3A 3G5

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie "LES CONSTRUCTIONS TI-BÉ INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. À Disraeli, le 22 juin 2000 Louise Aubert, Notaire R 850

Bénévoles demandé(e)s...

pour aider des jeunes dans leurs devoirs et leçons du niveau primaire.

Lise Fontaine Roger Généreux

527.9075

La Maison d'Aurore Inc.